



## Extrait de procès-verbal

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du Comité administratif de la Municipalité régionale de comté de Papineau tenue le mercredi 8 décembre 2021, à 13 h 00, en l'édifice Henri-Bourassa, sis au 266 de la rue Viger, à Papineauville, Québec, et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Alain Gamache, maire de la Municipalité de Lochaber, Carol Fortier, maire de la Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, et Luc Desjardins, maire de la Municipalité de Ripon.

Formant quorum sous la présidence du Préfet, monsieur Benoit Lauzon, maire de la Ville de Thurso.

---

### **FONDS AFFECTÉ – FONDS ACCÈS ENTREPRISE QUÉBEC – SERVICES PROFESSIONNELS D'EXPERTS CONSEILS**

#### **CA-2021-12-400**

ATTENDU que le programme d'Accès Entreprise Québec est mis en place depuis le début du mois de septembre 2021 au sein de la MRC de Papineau avec l'embauche de deux nouvelles ressources ;

ATTENDU que le mandat des deux conseillères aux entreprises et à l'accueil est, notamment d'accompagner les entreprises du territoire et de connaître leurs réalités, leurs besoins ainsi que leurs enjeux ;

ATTENDU que différents services ponctuels sont nécessaires afin de soutenir les deux conseillères dans leur démarche d'accompagnement des entreprises;

ATTENDU que la MRC a reçu une somme de 100 000 \$, en provenance du programme Accès Entreprise Québec (AEQ), pour l'année 2020-2021 et que le ministère de l'Économie et de l'Innovation a donné l'autorisation d'utiliser cette somme à différentes fins ;

ATTENDU qu'il est primordial de réserver la somme de 25 000 \$ pour différents services professionnels ou d'experts-conseils afin d'appuyer les entreprises du territoire de la MRC de Papineau ;

Il est proposé par M. le conseiller Luc Desjardins  
et résolu unanimement

QUE :

Le Comité administratif recommande au Conseil des maires l'affectation de 25 000\$ à un nouveau fonds affecté pour des services professionnels en experts-conseils afin d'aider les deux conseillères aux entreprises dans la réalisation de leur mandat ;



**Extrait du livre des délibérations  
Municipalité régionale de comté de Papineau  
Séance régulière du Comité administratif  
Tenue le 8 décembre 2021**

---

QUE :

Le Comité administratif recommande au Conseil des maires de lui accorder le mandat de gérer la somme autorisée et d'en assurer la distribution aux entreprises qui déposeront une demande d'aide, laquelle sera évaluée par le Service de développement du territoire de la MRC en fonction de critères établis;

ET QUE :

Le sujet soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil des maires prévue le 15 décembre 2021 pour considération.

Adoptée.

**Copie authentique  
Ce 16 décembre 2021**

**Roxanne Lauzon  
Secrétaire-trésorière et directrice générale**

(sujet à ratification lors de la prochaine assemblée)

**Copie authentique**